



ACTIONS

DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

Bénéficiez du dynamisme des sociétés de l'un des écosystèmes les plus solides

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.



DNCA
INVESTMENTS

DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE



voir définition page 4

- Un portefeuille de convictions concentré sur une sélection de valeurs de croissance d'Europe du Nord jugées à prix raisonnable par DNCA Finance
- Une gestion active et fondamentale basée sur 8 critères d'investissement
- Un horizon d'investissement long terme (5 ans)

UN ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ FAVORABLE

Ce fonds, éligible au PEA et à l'Assurance Vie, permet d'investir dans des sociétés de toute taille de capitalisation boursière, cotées dans des pays situés dans le Nord de l'Europe ou y exerçant une partie prépondérante de leur activité. Ces pays sont la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark, l'Allemagne et la Suisse ainsi que l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Benelux.

Conformément à l'analyse menée par le gérant, ces pays, dont certains notés AAA*, se caractérisent par d'excellents fondamentaux macro-économiques (croissance élevée, faible niveau d'endettement, quasi plein emploi, etc), des modèles socio-politiques très stables, des pratiques de gouvernance le plus souvent exemplaires, ainsi qu'un niveau élevé de compétitivité.

*Exceptée la Finlande, UK, Irlande notées AA+ par S&P



POINT D'ATTENTION DNCA Invest SRI Norden Europe permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter **la durée de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de DNCA Finance.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

UNE ÉQUIPE DE GESTION EXPERIMENTÉE ET COMPLÉMENTAIRE

Le fonds est géré par Carl Auffret, qui a plus de 20 ans d'expérience des marchés financiers dont 14 années dans la gestion de fonds de valeurs européennes de croissance. Il possède une connaissance approfondie des entreprises, et place la valorisation des sociétés au cœur du processus d'investissement. Il est épaulé au quotidien dans son analyse par Yingying Wu. Leur expérience ainsi que leur complémentarité constituent un réel atout pour la gestion de DNCA Invest SRI Norden Europe.

UN PROCESSUS DE SÉLECTION RIGOUREUX

DNCA Invest SRI Norden Europe est un fonds de convictions concentré sur des valeurs de croissance jugées à prix raisonnable par DNCA Finance (entre 30 et 60 titres). Son processus d'investissement obéit à **8 critères de sélection** :

1. Croissance organique potentielle future du chiffre d'affaires $\geq 5\%$ par an
2. Amélioration attendue de la rentabilité
3. Solidité du bilan
4. Forte génération de flux de trésorerie disponibles
5. Equipe dirigeante stable
6. Valorisation raisonnable de la croissance
7. Création de valeur
8. Importantes barrières à l'entrée



Carl AUFFRET



Yingying WU

2 QUESTIONS AUX GERANTS DE DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

Pourquoi choisir les actions des pays du nord de l'Europe ?

" Il s'agit d'une région particulièrement attractive, aux fondamentaux sains, bénéficiant de taux de croissance supérieurs à l'Eurozone, d'un endettement faible et de réelles capacités d'intervention des autorités gouvernementales afin d'accompagner l'activité (levier fiscal, budgétaire et de change). "

Comment identifiez-vous une opportunité d'investissement ?

" Le processus d'investissement est quasi-identique à celui de DNCA Invest Europe Growth. Il obéit à 8 critères de sélection. La différence de gestion réside dans la possibilité d'investir dans des sociétés financières (jusqu'à 15% maximum de l'encours). Ces dernières ne se distinguent pas par une croissance forte mais plutôt par un potentiel élevé de rentabilité, de solvabilité et de rendement. "

PROFIL DE RISQUE

DNCA Invest SRI Norden Europe n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital.

Le fonds est soumis aux risques suivants : risque actions ; risque lié à la gestion discrétionnaire ; risque lié à la liquidité d'un titre ; risque de perte de capital ; risque de taux ; risque de change ; risque de crédit ; risque de contrepartie ; risque ESG ; risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de DNCA Finance.

(1) Les titres « Rule 144A » ne sont pas enregistrés auprès de la Securities Exchange Commission (« SEC »). Ces titres sont considérés comme récemment émis et destinés à des investisseurs qualifiés (tel que définis par le Securities Act) et peuvent avoir une liquidité plus faible avec le risque que le Compartiment ne puisse disposer de ces titres rapidement en cas de circonstances de marchés défavorables.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds recherche une performance supérieure à l'indice composite libellé en Euro : 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency calculé dividendes réinvestis, sur **la période d'investissement recommandée (5 ans)**.

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

EN SAVOIR +

Gestion de croissance

Style de gestion d'actifs qui privilégie l'acquisition de valeurs dont la croissance future de leur chiffre d'affaires et de leur résultat (cashflow) devraient se poursuivre.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

EN SAVOIR +

	Action A	Action I
Société de gestion	DNCA Finance	
Gestionnaire financier par délégation	DNCA Finance Luxembourg	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois DNCA Invest	
Classification AMF	Actions Européennes	
Nourricier	Non	
Date de création	02/11/2016	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Euro	
Risque de perte en capital	Oui	
Indice de référence	40% MSCI Nordic (indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations dans 4 pays de marchés développés, disponible sur www.msci.com), 35% DAX (principal indice allemand de la bourse de Francfort, il regroupe les 30 plus grandes capitalisations allemandes. Disponible sur www.dax-indices.com), 15% SMI (indice boursier regroupant les 20 principales valeurs du marché suisse, disponible sur www.six-group.com), 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency (indice représentatif de la performance des grandes et moyennes entreprises du marché britannique, disponible sur www.msci.com) calculés dividendes réinvestis L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ - d'investissements durables	0% 0%	
Code ISIN	LU1490785091	LU1490784953
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	2 % acquis au réseau distributeur	
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.91% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > dont rétrocession au réseau distributeur : 1%	1.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10%
Coûts de transaction	0.57% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	
Commission de performance⁽³⁾	20% de la performance positive nette de tous les frais ci-dessus 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.	
Modalités de souscription et de rachat	Cours inconnu	
Souscription minimale initiale	2500€	200 000 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h00 (Heure du Luxembourg)	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁴⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1490785091/detail>. et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1490784953/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé « Publication d'informations en matière de durabilité » disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1490785091/detail>. et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU1490784953/detail>.**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.llabelisr.fr.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

DNCA Invest SRI Norden Europe est un compartiment de la SICAV luxembourgeoise DNCA Invest, géré par **DNCA Finance** (délégué : DNCA Finance Luxembourg).

Natixis Investment Managers International – Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

DNCA Finance - Société Anonyme au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP00-030 en date du 18 août 2000 – 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIF 2. RCS de Paris n°432 518 041.

DNCA Finance Luxembourg – Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-131.734. Société de gestion autorisée au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. «Filiale de DNCA Finance - 1, Place d'Armes - L-1136 Luxembourg

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.